

## Réponses à nos questions du 5 février dernier

Nous avons rendu compte dès ce lundi de l'audioconférence du vendredi 5 février dernier syndicats/direction qui portait, rappelons-le sur deux sujets principaux : l'actualité Covid sous plusieurs angles et l'affaire, très médiatisée maintenant, qui touche un futur ancien cadre de la DRFiP31. Vous pouvez retrouver ce compte-rendu avec le lien suivant : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/227-cr-audioconference-du-05022021.html>. Mais nous avons posé d'autres questions parce que le temps nous avait manqué, et elles étaient dans le compte-rendu.

**La direction a répondu ce matin, nous livrons ces réponses « brutes de décoffrage » avec un commentaire « flash ».**

### Questions de nature « RH ».

- nous souhaiterions savoir où en sont les procédures de recrutement et/ou de remplacement des cadres de plusieurs services comme le PRS ou le SIE Mirail, voire en direction ?

**Le mouvement a été publié en fin de semaine dernière ; Commentaire :** Devra être complétée rapidement sur les effets de ces mouvements, plus ceux à venir, plus une « vacance » de fait qui vont fort probablement faire évoluer les services de direction.

- nous vous solliciterons très rapidement pour un rendez-vous sur des agents RQTH, à la fois dans la globalité, mais aussi pour plusieurs cas particuliers. Dans tous les cas, au-delà de l'aspect télétravail évoqué en audioconférence les très (trop) nombreux cas qui nous sont rapportés vont appeler de votre part à une prise en compte particulière et humaine à tous les niveaux et que je détaillerais avec vous.

**J'attache une importance à ce que nous prenions en compte les situations que vous voudrez bien nous faire passer dans l'intérêt partagé de tous. Nous restons à votre écoute ainsi que nous le faisons toujours et restons preneurs de toutes les informations que vous pourriez mobiliser. J'ai contacté la DG sur ce sujet afin d'y travailler conjointement. Commentaire :** Vu la RH sur des cas précis mais nous sommes inquiets et pensons qu'il faudra rapidement avoir un échange au fond sur cette question.

- Yves Peyras vous a sollicité sur les remboursements de frais liés à la période et aux oraux de concours. Avez-vous pu faire un point complet de cette situation ? **L'agent en charge de FDD a pris l'attache des agents concernés. A cette occasion ont été rappelés les principes très souples de production de justificatifs « en cohérence » de tous ordres : facturette, factures de courses en hypermarché, etc... Commentaire :** Dont acte.

### Questions de nature Métier « Fiscalité ».

- le fonds de solidarité représente toujours une grosse charge de travail pour la cellule et a des impacts forts en terme de sollicitations des SIE compte-tenu des retards. Sans compter que la problématique "montagne" va spécifiquement impacter notre direction. Alors en attendant les possibles renforts contractuels dont vous saurez ce que nous en pensons à la lecture du communiqué national ci-dessous, plusieurs questions. Des renforts sont-ils à nouveau prévus pour l'équipe dédiée, quand et comment ? Pouvons-nous avoir les données sur les traitements des dossiers ? Comment préparez-vous et traiterez-vous la vague « montagne » ?

**L'équipe départementale chargée du fonds de solidarité a été constituée et placée sous l'autorité d'un cadre dédié, M. Fermanel. Elle compte actuellement 16 agents (pour un équivalent temps plein, tenant compte des temps partiels ou des disponibilités partagées sur la mission, de 13,5). Elle évolue régulièrement, pour tenir compte de la charge, a fait l'objet d'un appel à candidature, et va intégrer au 15 février un agent supplémentaire du CPS. Par ailleurs, il est prévu d'apporter un appui d'expertise et de pilotage avec l'arrivée d'un IP détaché de l'Audit d'ici fin février. S'agissant des flux, le stock moyen est voisin de 2600 demande d'aides (MRVKO). La « vague montagne » sera traitée comme toutes les autres vagues. Par ailleurs, la DRFiP a été autorisée à recruter 3 contractuels pendant une durée de 6 mois lesquels seront positionnés dans l'équipe FDS. Une convention et des engagements de confidentialité seront passés avec ces agents et un dispositif de contrôle interne régulier mis en place afin de s'assurer du respect des règles de consultation des applications informatiques. Commentaire :** Nous nous commenterons plus longuement ultérieurement.. Mais nous sommes effarés de la politique gouvernementale et administrative qui d'un côté massacre les SIE et de l'autre embauche des contractuels...

- toujours sur le FDS quelles sont les données de contrôle de la 1ère vague ? Qui et quand va contrôler la 2<sup>e</sup> vague ? Et s'il est confirmé que ce seront pour l'essentiel les PCE quel impact sur les objectifs de ces services ?

Il s'agit des contrôles dits " a posteriori". Seule la vague 1 a été lancée et traitée cet automne. Un premier ciblage d'environ 440 dossiers a été examiné par les PCE avec environ 1/3 de dossiers rejetés. En complément, la direction a réalisé un deuxième ciblage sur près de 190 courriers et la grande majorité fera l'objet d'un rejet. Le montant des indus estimé dépasse déjà le million d'€. Il n'est actuellement pas programmé de nouvelle vague par la DG. Par ailleurs, un suivi particulier des dossiers FDS signalés par la cellule départementale a été mis en place. Ils sont transmis aux PCE chargés de vérifier l'éligibilité des entreprises et le cas échéant, effectuer la demande de restitution d'indu. Les dossiers fraudogènes à enjeu pourront faire également l'objet d'un dépôt de plainte (article 40). **Commentaire :** La direction élude l'impact sur les objectifs des PCE ???

- Des annonces sont faites sur le report de la TF des entreprises. Or, c'est en ce moment que sont lancées les poursuites. Devons-nous rappeler que tous les retards si souvent rappelés dans le traitement des dossiers du SPF ont un impact majeur sur les CDIF et tous les autres services en cascade. En la matière des crises sont à craindre de cet état de fait aussi nous aimerions savoir quelles sont les consignes en matière de TF des entreprises ?

Certaines entreprises ont effectivement bénéficié à leur demande de reports. Les SIP et trésoreries, comme pour les autres relances concernant les professionnels depuis plusieurs mois, ont été invités à procéder à des relances adaptées et à examiner chaque demande d'échéancier avec attention. **Commentaire :** Une réponse qui ne répond... à rien...

- Concernant la campagne IR prochaine, manifestement vous avez commencé à communiquer avec les cadres sur de nombreux points et nous souhaiterions avoir les éléments que vous leur avez transmis. Nous le situons dans la catégorie « Fiscalité » mais cela touche aussi, en particulier pour l'accueil et le renseignement les structures de la filière « Gestion Publique » que nous incluons à notre questionnement.

Des premières informations orales ont été communiquées aux cadres dans un contexte sanitaire probablement contraignant mais peu de nouveautés réglementaires. Ont notamment été évoqués le calendrier prévisionnel (hypothèse de retour à celui de 2019), la parution de la note de campagne (mi-mars) et la réflexion à mener sur l'information/formation des agents, l'importance de la relation usager tant à distance (seul le n° national de téléphone figurant sur la déclaration) que physique (en SIP comme en Accueil de proximité) à préparer sur la base du retour d'expérience de 2020, la perspective de venue en renfort des centres de contacts en fonction de l'affluence et le nécessaire équipement de certains agents en smartphone, la priorité à donner aux agents des SIP en équipement de travail à distance des agents SIP (ordi, téléphone), la réflexion organisationnelle à mener dans les SIP pour tenir compte de ces différents paramètres... **Commentaire :** Dans la période actuelle d'éclatement des équipes et ce que nous avons relevé dans notre enquête sur le télétravail, le lien entre agents et la communication collective en amont sont d'autant plus indispensables pour qu'une organisation partagée et acceptée soit mise en place.

#### Questions de nature « Réformes ».

- nous aimerions avoir des précisions sur le CTL que vous annoncez vouloir tenir sur le sujet du NRP. Nous sommes persuadés que vous avancez sur cette question et vous demandons de la transparence au plus vite. Encore une fois et nous l'avons dit pour chaque opération de cette nature, les agent-es sont en droit de savoir suffisamment à l'avance pour pouvoir se positionner, en particulier lors des mouvements de mutation locaux.

Le CTL de mars aura pour objet de revenir rapidement sur le déroulement des opérations du 1er janvier 2021, de présenter les opérations devant intervenir à échéance de septembre 2021, d'indiquer, à titre d'information, l'avancée des réflexions sur les opérations envisagées pour 2022. **Commentaire :** Rendez-vous donc en mars !

- nous souhaiterions avoir connaissance de vos études et/ou réflexions sur l'impact de la création des cellules « professionnels » et « SPF » sur les SIE et SPF de la DRFiP 31.

La mise en œuvre de l'antenne SIE d'Agen est prévue en 2023 et les travaux de la DG sont en cours. Concernant le déploiement du CDC de Pau en 9/2021, un GT national est en cours au sein la direction participe ; dès que les conclusions de ce GT seront validées, une information sera réalisée tant vis-à-vis des SIE que des représentants du personnel. Il en est de même pour les SAPF avec un GT national en cours dont nous attendons également les conclusions et les conditions de mise en œuvre (calendrier et progressivité, modalités, volumétrie, nature d'actes...) afin d'en informer le SPF de Toulouse comme les représentants du personnel. **Commentaire :** Nous regrettons que vous ne disiez rien sur le contenu de la participation de la direction aux GT nationaux. Un de nos représentants participe à celui sur les SIE et nous, nous en rendons compte.

- enfin, nous aimerions savoir où vous en êtes sur le futur SIP de Saint-Alban aux points de vue immobilier, dimensionnement géographique et emplois.

Le CTL de mars abordera l'avancement du projet. S'agissant des aspects immobiliers et géographiques, sans attendre celui-ci, je vous confirme que les travaux en cours nous conduisent à privilégier d'étendre notre implantation actuelle sur St Alban, que des échanges sont déjà en cours avec la mairie sur les plans cible (à grosse maille) et qu'une fois que le dossier sera finalisé, nous vous le présenterons ainsi qu'aux acteurs de la prévention dans le cadre d'un CTS. **Commentaire :** La partie de réponse « d'étendre notre implantation actuelle » est peu claire et nous avons demandé au DRFiP qu'il confirme que c'était bien d'un SIP de plein exercice dont nous parlions.